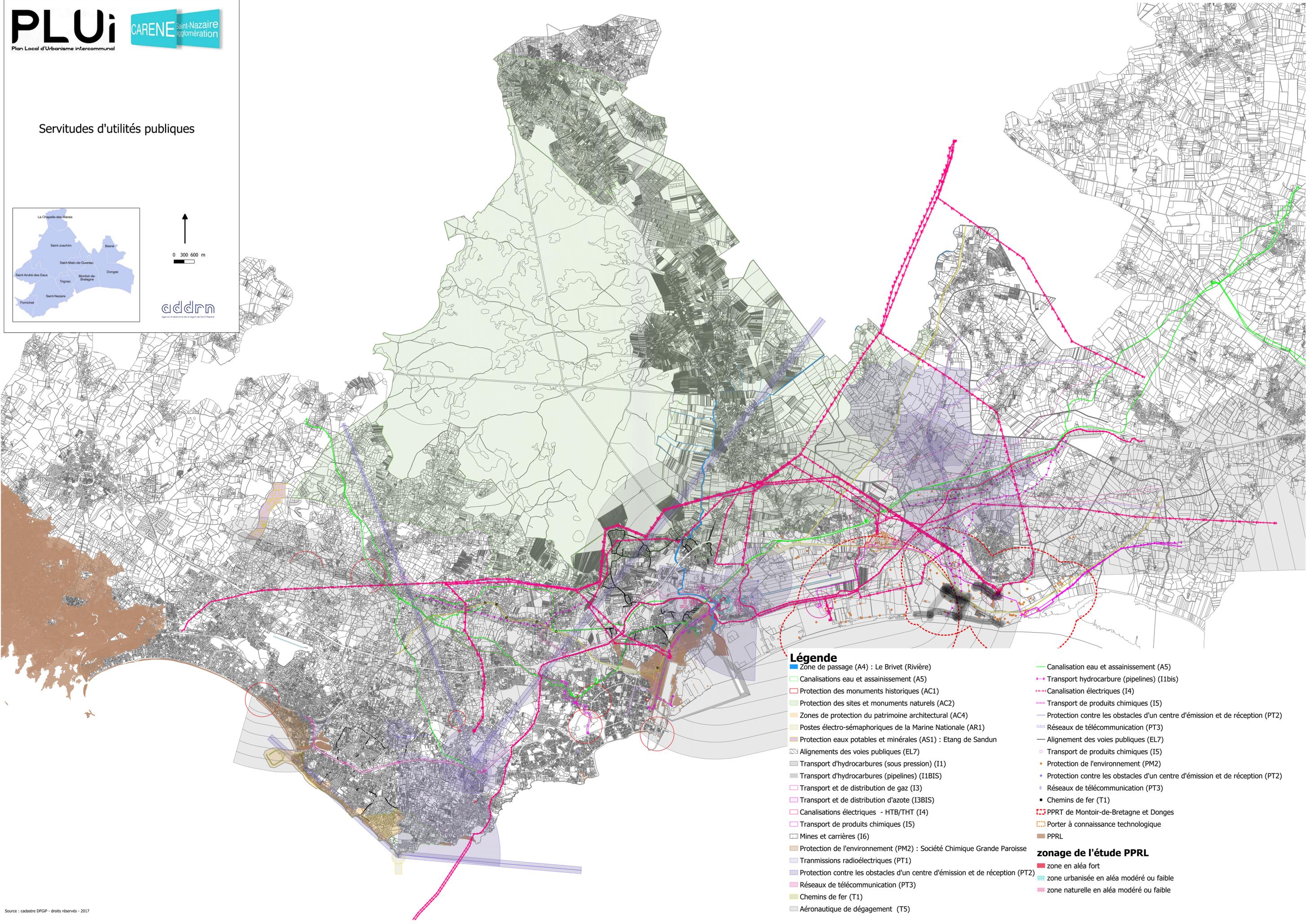


Servitudes d'utilités publiques



adarn
agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire



Légende

- Zone de passage (A4) : Le Brivet (Rivière)
 - Canalisations eau et assainissement (A5)
 - Protection des monuments historiques (AC1)
 - Protection des sites et monuments naturels (AC2)
 - Zones de protection du patrimoine architectural (AC4)
 - Postes électro-sémaphoriques de la Marine Nationale (AR1)
 - Protection eaux potables et minérales (AS1) : Etang de Sandun
 - Alignements des voies publiques (EL7)
 - Transport d'hydrocarbures (sous pression) (I1)
 - Transport d'hydrocarbures (pipelines) (I1BIS)
 - Transport et de distribution de gaz (I3)
 - Transport et de distribution d'azote (I3BIS)
 - Canalisations électriques - HTB/THT (I4)
 - Transport de produits chimiques (I5)
 - Mines et carrières (I6)
 - Protection de l'environnement (PM2) : Société Chimique Grande Paroisse
 - Transmissions radioélectriques (PT1)
 - Protection contre les obstacles d'un centre d'émission et de réception (PT2)
 - Réseaux de télécommunication (PT3)
 - Chemins de fer (T1)
 - PPRT de Montoir-de-Bretagne et Donges
 - Porter à connaissance technologique
 - PPRL
 - Canalisation eau et assainissement (A5)
 - Transport hydrocarbure (pipelines) (I1bis)
 - Canalisation électriques (I4)
 - Transport de produits chimiques (I5)
 - Protection contre les obstacles d'un centre d'émission et de réception (PT2)
 - Réseaux de télécommunication (PT3)
 - Alignement des voies publiques (EL7)
 - Transport de produits chimiques (I5)
 - Protection de l'environnement (PM2)
 - Protection contre les obstacles d'un centre d'émission et de réception (PT2)
 - Réseaux de télécommunication (PT3)
 - Chemins de fer (T1)
 - PPRT de Montoir-de-Bretagne et Donges
 - Porter à connaissance technologique
 - PPRL
- zonage de l'étude PPRL**
- zone en aléa fort
 - zone urbanisée en aléa modéré ou faible
 - zone naturelle en aléa modéré ou faible